

Parc naturel régional du Luberon

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2019

**Comité syndical
26 février 2019**

Rapport d'orientations budgétaires - Contenu

Envoyé en préfecture le 15/03/2019

Reçu en préfecture le 15/03/2019

Affiché le

ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

- Cadre réglementaire et objectifs du DOB
- Contexte national et local
- Fonctionnement – Situation et perspectives
- Investissement – Situation et perspectives
- Orientations générales de gestion et d'actions
- Axes et actions 2019

Débat d'orientations budgétaires

Envoyé en préfecture le 15/03/2019

Reçu en préfecture le 15/03/2019

Affiché le

ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

- Obligatoire syndicats mixtes comprenant au moins une commune de plus de 3 500 habitants
- Objectifs :
 - Discussion sur les orientations budgétaires de la collectivité
 - Information sur la situation financière
- Délibération qui prend acte de la tenue du DOB
- Vote du budget dans un délai de 2 mois ➔ 28/03/2019

Contexte national

Envoyé en préfecture le 15/03/2019
Reçu en préfecture le 15/03/2019
Affiché le
ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

- PLPFP 2018-2022 maintient un cadre contraint
 - Objectif assainissement des finances publiques d'ici 2022
 - Restriction des dépenses de fonctionnement
 - Incitation au maintien du niveau d'investissement
- LF 2019
 - Quasi stabilité des concours financiers de l'Etat notamment DGF
 - Reconduction de la DSIL et maintien de la DETR
 - Taux de FCTVA maintenu depuis 2017 à 16,404 %
 - Report en 2020 du projet d'automatisation du FCTVA
 - Pérennisation de la contribution des Agences de l'eau au bénéfice d'opérateurs de l'environnement
 - Évolution de l'indice des prix à la consommation 1,6 %
- Revue de dépenses sur la gestion des PNR (gouvernement, parlement)
- Rapport du CESE sur les PNR

Contexte national – Zoom sur...

Envoyé en préfecture le 15/03/2019
Reçu en préfecture le 15/03/2019
Affiché le
ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

...la revue de dépenses portant sur la gestion des PNR (et des ENS)

Mission gouvernement parlement conduite en 2017-2018

- Budget global 51 PNR en 2015=188 M€ → en moyenne 3,7M/PNR/an
- Niveau de dépenses maîtrisé
- Structure d'ingénierie = poids relatif important des charges fixes dont plus de 50 % concernent des personnels titulaires
- Recettes reposant largement sur les contributions statutaires des membres
- Cotisations statutaires représentant 56,5 % des recettes contre 34,9 % pour le financement des actions
- Adaptation difficile en cas de réduction des contributions des membres
- Enjeu de maîtrise des coûts fixes et nécessité de rechercher davantage des financements extrastatutaires
- Potentiel de diversification ou de valorisation non identifié

Contexte national – Zoom sur...

Envoyé en préfecture le 15/03/2019

Reçu en préfecture le 15/03/2019

Affiché le

ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

...les préconisations du rapport du CESE « Les PNR : Apports à l'aménagement et au développement durable des territoires et perspectives » 2018

Extrait Axe 2 : Développer et simplifier les partenariats financiers

- Amplifier le partenariat des Régions avec les PNR, renforcer leur implication financière et accroître leurs engagements pluriannuels
- Renforcer la contribution des Départements au financement des PNR notamment en leur consacrant une partie de la taxe d'aménagement perçue au titre de la protection du patrimoine remarquable
- Encourager le développement de partenariats et la mutualisation d'ingénierie par des EPCI et des communes avec des PNR
- Dans le cadre des nouvelles compétences des EPCI en matière de tourisme et des taxes additionnelles à la taxe de séjour, faire bénéficier les PNR d'une partie des moyens financiers
- Poursuivre, au regard de l'augmentation du nombre de PNR, les concours de l'Etat aux parcs et simplifier la gestion financière des fonds européens
- Veiller à la diffusion par les PNR dans d'autres territoires des solutions qu'ils ont expérimentées, avec contrepartie financière des collectivités

Contexte local

Envoyé en préfecture le 15/03/2019
Reçu en préfecture le 15/03/2019
Affiché le
ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

- 2019 année de préparation de la révision de la Charte
- Agence régionale pour la biodiversité créée en janvier 2019
 - programme d'actions en cours de finalisation
- Région orientations stabilisées
 - feuille de route PNR, Plan climat COP d'avance, SRADDET
- Région financements fléchés PNR
 - 50.000 €/PNR/an sur actions hors statutaire et autres politiques sectorielles (agriculture, forêt, énergie...)
- Départements
 - Poursuite du soutien financier en fonction des politiques sectorielle
- Intercommunalités
 - Adhésion CCPAL, COTELUB, DLVA ET CCPFML actées
 - Projet de convention de coopération en cours

Situation – Fonctionnement - Recettes

Envoyé en préfecture le 15/03/2019
Reçu en préfecture le 15/03/2019
Affiché le
ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

- Participations statutaires :
 - 53,9 % des recettes de fonctionnement en 2018 (hors recettes exceptionnelles : CEE et pénalités Buoux)
 - A actualiser en 2019 sur la base de l'évolution de l'indice INSEE (ensemble ménages hors tabac) à + 1,6 %
- Contribution annuelle de l'Etat :
 - 150 000€ depuis 2009, baisse de 2 000 € en 2017 et 2018 : 148 000€
 - Seuil garanti 120.000 €, solde de 30 000 € à la discrétion de l'Etat chaque année
 - Hypothèse en 2019 : 148 000 €
- Recettes propres (loyers, honoraires...)
 - De l'ordre de 80 000 €
- Recettes sur actions
 - Selon les actions et les accords de financements

Situation – Fonctionnement - Recettes

Envoyé en préfecture le 15/03/2019

Reçu en préfecture le 15/03/2019

Affiché le

ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

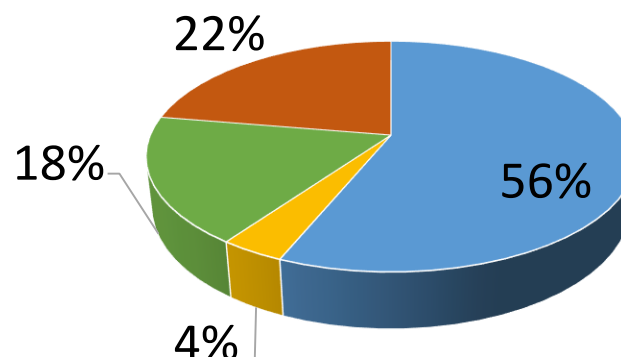
Zoom sur la répartition des participations statutaires des membres du Parc

■ Région

■ Département 04

■ Département 84

■ Communes



	2017	2018	Hypothèse 2019
Région	1 277 665,00 €	1 290 440,00 €	1 311 087,00 €
Département 04	82 496,00 €	83 100,00 €	84 556,00 €
Département 84	404 780,00 €	407 753,00 €	414 892,00 €
Communes (indice + pop)	505 785,00 €	512 907,00 €	535 490,00 €
Total	2 270 726,00 €	2 294 200,00 €	<i>Sous réserve recensement</i>

Indice INSEE 2018 conso ménages hors tabac estimée : 1,6 %

Situation – Fonctionnement - Dépenses

Envoyé en préfecture le 15/03/2019
Reçu en préfecture le 15/03/2019
Affiché le
ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

- Dépenses de personnel
 - en 2017 67,34 % des dépenses de fonctionnement, 2018 en attente du CA
 - en 2019, tendre vers objectif 0% d'évolution par rapport aux prévisions 2018 toutes évolutions des dépenses de personnel comprises (compensations + et -)

Charges et salaires du personnel			
	2016	2017	2018
BP	2 560 000	+2% → 2 613 000	+0% → 2 613 000
CA	2 545 230	2 467 180	2 488 000

- Maison du Parc
 - loyer 8 000 €/an jusqu'en 2018
 - 12 500€/semestre en 2019 → projet acquisition en 2019

Situation – Investissement - Etat de la dette

Envoyé en préfecture le 15/03/2019
Reçu en préfecture le 15/03/2019
Affiché le [signature]
ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

- Etat de la dette 2019
 - Capital restant dû au 01/01/2019= 838. 011,18 €
 - Annuité totale 2019 = 263 423,15 €
 - Capital : 237 152,25 €
 - Intérêts : 26 270,90 €
- Perspectives
 - Extinction d'emprunt en 2019
 - 446 300 € Château contracté sur 7 ans à terme en 2019
 - Baisse en 2020 par rapport à 2019
 - capital restant dû -237 152 €, annuités -66 333 €
- Objectifs
 - Poursuite du désendettement
 - Projet recours emprunt pour achat Maison du Parc / au loyer à économiser

Dégressivité annuités (Cap+ intérêts) 2015-2024 - Dette actuelle



Investissement - Dépenses - Maison du Parc

Envoyé en préfecture le 15/03/2019

Reçu en préfecture le 15/03/2019

Affiché le

ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

Projet acquisition Maison du Parc:

- Actuellement louée au Département de Vaucluse par bail
(avenant pour 2019 avec loyer annuel 25. 000 €)
- Prix d'achat estimé à 930 000 €
- + 50.000 € frais soit total de 980 000 €
- Financement envisagé = vente immobilière & emprunt
- Vente au Département de l'emprise véloroute du Calavon
 - Par acte administratif du Département
 - Entre 795 000 € et 780 000 € selon parcelles vendues
- Emprunt entre 185 000 € et 200 000 €
 - Annuité estimée à 12 830 €/an si 200 000 € 20 ans à 2,5 %
 - Inférieure au nouveau loyer à effet de 2019 de 25 000 €/an
 - Montant en capital et annuités inférieur au désendettement du Parc en 2020

Situation - Investissement – Château de l'environnement

Envoyé en préfecture le 15/03/2019

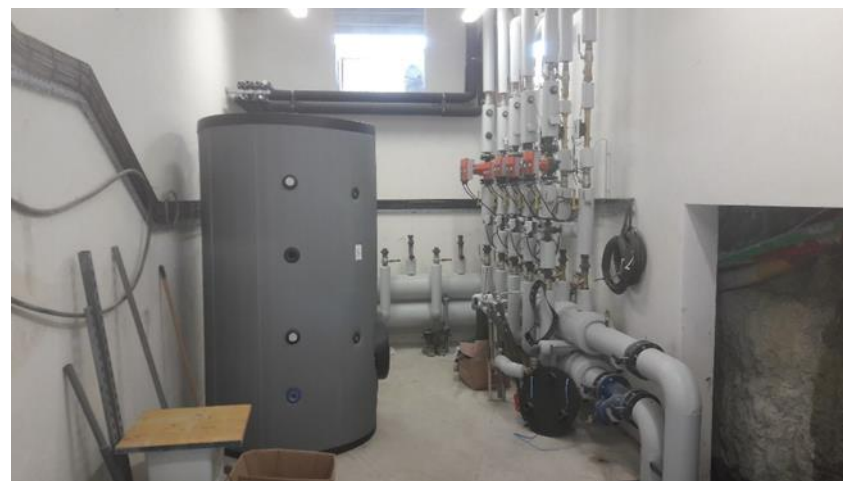
Reçu en préfecture le 15/03/2019

Affiché le

ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE



Avancement du programme



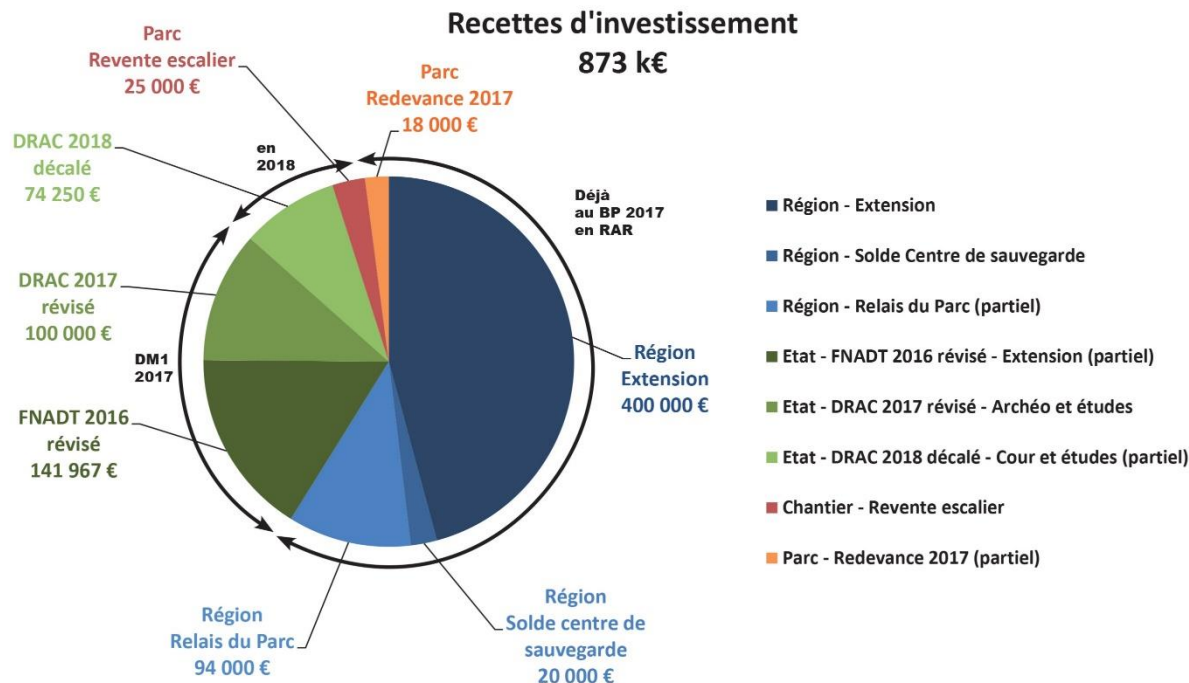
AVANCEMENT DU PROGRAMME « Faire propre »

Rappel 2017/2018

2017/18

La perspective 2017-18 pour faire propre

Programme 40J



2018/2019

Travaux supplémentaires

149 000 €

Protocole	20 K€
Terrassements,	40 K€
Conservation	
maçonneries anciennes,	30 K€
Réseaux, ECS, chauffage,	59 K€

Financés sur DM et RAR 2018
(prolongement subventions,
gain contentieux...)

Certificats d'économie d'énergie - TEPCV

Envoyé en préfecture le 15/03/2019

Reçu en préfecture le 15/03/2019

Affiché le

ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

- Levier financier au service des projets de maîtrise de l'énergie des collectivités du territoire (efficacité énergétique des bâtiments et éclairage public)
- Valorisation de certificats d'économie d'énergie bonifiés possible grâce à la labellisation TEPCV Luberon-Lure
- 39 maitres d'ouvrages concernés
- Reversement aux collectivités de 95% des dépenses éligibles sur un total de travaux de 1,3M €
- Création d'un fonds collectif pour la transition énergétique et écologique de 270 000 €
- Rémunération de l'ingénierie complexe du Parc (montage, gestion, transactions, animation)
- Inscriptions à porter au budget 2019 du Parc

Certificats d'économie d'énergie - TEPCV

Envoyé en préfecture le 15/03/2019

Reçu en préfecture le 15/03/2019

Affiché le

ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

	Descriptif	TOTAUX THEORIQUES ESTIMES (en cours) (A)	Inscriptions en DM1/2018 (B)	Réalisations comptables : RECETTES en Titres émis et DEPENSES en mandats de rattachement / ordre (C)	A Inscrire au BP 2019 (D = A - C)	vérif totaux (C+D)
RECETTES	Produit total vente des CEE GR1 à GR12	1 712 000	664 800	1 034 001	677 999	1 712 000
total		1 712 000	664 800	1 034 001	677 999	1 712 000

DEPENSES	Reversements aux collectivités maitres d'ouvrage (communes)	1 235 000	483 000	483 000	752 000	1 235 000
	Dotations pour fonds d'action "collectif" (Etudes, animations...)	270 000	99 650	0	270 000	270 000
INGENIERIE	Rémunération de l'ingénierie : montage / gestion / transactions et animation des dossiers	207 000	82 150	551 001	- 344 001	207 000
total Dep + Ing		1 712 000	664 800	1 034 001	677 999	1 712 000

Orientations générales de gestion 2019

Envoyé en préfecture le 15/03/2019

Reçu en préfecture le 15/03/2019

Affiché le

ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

- Recherche d'économies dans les modes d'action
 - Ex : Signalétique UNESCO Géoparc et Réserve de Biosphère
- Optimisation de la gestion et des achats
 - Ex : Location de 2 véhicules électriques
- Mutualisation entre Parcs et avec d'autres collectivités
 - Ex : Système d'information territorial, Mobilité
- Redéploiement des agents en interne pour de nouveaux projets, en étant attentif à la formation
- Diversification des recettes
 - Mécénat (Fondation de France , Géosel-Géométhane)
- Poursuite des activités rémunérées
 - Maitrise d'œuvre réfection Moulin de Saint Saturnin
- Actualisation loyers et recherche autres recettes de ce type
 - Actualisation des tarifs à la Maison de la biodiversité

Quelques axes et actions 2019...

Envoyé en préfecture le 15/03/2019

Reçu en préfecture le 15/03/2019

Affiché le

ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

- Connaissance, gestion, valorisation des ressources et patrimoines naturels et culturels
 - Jeunes en forêt – Garde forestière régionale
 - Espaces naturels sensibles – Plans de gestion et animation
 - Maîtrise d'œuvre projets communaux – Restauration du lavoir de Reillane
- Aménagement durable du territoire respectueux des patrimoines naturels et culturels
 - Plan de paysage – Objectifs de qualité paysagère et définition des programmes d'actions
 - Objectif 0 pesticide – Programme de formation
- Transition énergétique auprès de tous les acteurs
 - Conseil en énergie partagé – Services énergétiques durables en Luberon
 - Fonds collectif pour la transition énergétique – Programme d'actions
- Transition agricole et alimentaire
 - Projet alimentaire territorial – Restauration collective du primaire au lycée
 - Maison de la biodiversité – Programme de stages arboriculture, jardinage...
- Tourisme durable
 - Géoparc mondial UNESCO – Edition d'une nouvelle carte « Géotourisme en Luberon »
- Un Parc au service de son territoire, de ses habitants et de ses communes
 - Relais du Parc – Etudes préalables à la mise en place
 - Education à l'environnement et au territoire – Programme pour les scolaires
 - Réserve de biosphère Luberon-Lure – Forum de la jeunesse
 - Information géographique – Renforcement de la mutualisation interparcs

Index des sigles

Envoyé en préfecture le 15/03/2019

Reçu en préfecture le 15/03/2019

Affiché le

ID : 084-258402346-20190226-2019_CS_3-DE

- LPFP= loi de programmation des finances publiques
- LF=loi de finances
- DGF=dotation globale de fonctionnement
- DSIL=dotation de soutien à l'investissement local
- DETR=dotation d'équipement des territoires ruraux
- FCTVA=fonds de compensation pour la TVA
- CESE=conseil économique, social et environnemental
- ENS=espace naturel sensible
- SRADDET=schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
- CEE=certificats d'économies d'énergie
- BP=budget primitif
- CA=compte administratif